

La commission de lois du Sénat, présidée par Jean-Pierre Sueur, a décidé de procéder à une quarantaine d'auditions de personnalités qui, à un titre ou à un autre, peuvent contribuer à la réflexion sur le projet de loi sur le « mariage pour tous ».

Toutes ces auditions sont publiques et diffusées en outre sur le site internet du Sénat et sur la chaîne Public Sénat.

>> [Voir la liste et les horaires des auditions](#)

>> [Voir les vidéos](#)